



# Règlements de jeu

---

## Règlements spécifiques au tournoi de fin de saison 2019

1. La composition des équipes est déterminée par le comité et ne peut être modifiée en cours de tournoi.
2. Une équipe est composée d'au moins 6 joueurs incluant au moins une femme dans la rotation active du match en cours.
3. Aucun substitut ne peut être utilisé pour une équipe incomplète.
4. Si aucune femme n'est présente à l'heure de début de partie prévue à l'horaire, 5 points sont donnés à l'adversaire et l'équipe joue à 5 joueurs sur le terrain. Si la joueuse se présente en cours de partie, elle peut intégrer l'équipe mais l'adversaire conserve les 5 points donnés au début.
5. Les parties doivent débuter à l'heure prévue sur l'horaire peu importe le nombre de joueurs présents. Les retardataires peuvent s'intégrer à leur équipe en cours de partie.
6. Les parties sont arbitrées par les capitaines ou les joueurs désignés par les capitaines.
7. Seul le capitaine ou son assistant peut discuter avec l'arbitre.
8. Seul l'arbitre peut appeler une faute. Un joueur peut cependant appeler sa propre faute, mais pas celle d'un adversaire.
9. Seuls les ballons de Volleyball Sainte-Julie sont utilisés. Les deux capitaines doivent accepter le ballon avant de débuter la partie. En cas de divergence, l'arbitre peut trancher.
10. Le choix du service ou du côté de terrain est déterminé au hasard entre les deux capitaines.
11. Chaque équipe a droit à 1 seul temps morts de 30 secondes par partie.
12. En ronde de **qualification** :
  - i) Les parties sont de 25 points maximum (peu importe l'écart de points entre les deux équipes). Une victoire vaut 1 point et une défaite ne vaut aucun point.
  - ii) En cas d'égalité au classement de qualification, l'équipe gagnante sera déterminée selon l'ordre suivant : 1) meilleur nombre de victoires, 2) meilleur total des points marqués, 3) plus faible total des points contre.
13. En **quart de finales** :
  - i) Les 2 parties sont de 25 points maximum. L'équipe gagnante est celle qui obtient le meilleur total de points marqués.
  - ii) En cas d'égalité, la troisième partie sera de 8 points au maximum.
14. **Demi-finales et finales** :
  - i) Formule 2 de 3. Les parties sont de 25 points, avec au moins 2 points d'écart et un maximum de 27. Au besoin, la troisième partie sera de 15 points au maximum.
15. Les capitaines texteront immédiatement les résultats au 514-245-7608 en indiquant leur équipe, le no de partie et le pointage.